

LUNDI LE 16 MAI 2008

Session spéciale du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), vendredi le 16 MAI 2008 à 18 h 30,

Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. Claude Després, M. André Poulin et M. Jean-Guy Marois, formant quorum.

Le conseiller M. Gaston Cloutier prend son siège à 18 h 38.

Le conseiller M. Serge Gilbert prend son siège à 18 h 50

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

2008-155

1. Ouverture de la réunion à 19 h 00.

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2. Dossier : travaux de réhabilitation de la route 257

2.1 Réception invitation écrite : Location de pelle mécanique

Considérant l'adoption de la résolution 2008-133, adoptée le 5 mai 2008, soit une demande d'appel d'invitation écrite pour le taux horaire de location d'une pelle mécanique pour les travaux suivants :

- . creusage de fossés;
- . installation de ponceaux si nécessaire;

Considérant que cette demande vise les travaux qui seront exécutés en commençant à la fin du périmètre urbain du secteur de Gould (après le cimetière) en poursuivant en direction sud vers la ville de Scotstown;

Considérant que 5 soumissions ont été reçues, soit :

| Nom des entrepreneurs | Taux horaire | Frais de transport sans les taxes |
|-------------------------|--------------|-----------------------------------|
| Transport et Excavation | | |
| 1 - Stéphane Nadeau | 105,00 \$ | Non indiqué |
| Excavation Gagnon et | | Incluant un transport |
| 2 - Frères | 116,00 \$ | aller-retour |
| Excavation Bochemins | | |
| 3 - Thibault | 103,50 \$ | Non indiqué |
| Les Constructions Léo | | |
| 4 - Barolet inc. | 115,00 \$ | Non indiqué |
| Les Excavations Prévost | | Aucun frais de |
| 5 - enr. | 114,00 \$ | transport |

2008-156

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Poulin et résolu de procéder à l'acceptation de la soumission de la compagnie Excavation Bochemins Thibault pour la location de pelle mécanique de marque et modèle : Link-Belt – modèle : 210X-2, au taux horaire de 103,50 \$ de l'heure plus les taxes.

Aucun frais de transport n'est spécifié dans la soumission.

Les travaux seront d'une durée approximative de 400 heures, pour des journées de travail approximativement de 10 heures réparties du 25 mai 2008 au 15 juillet 2008 le tout sous la supervision de M. Renald Lessard, représentant de la municipalité du Canton de Lingwick.

La municipalité se réserve le droit d'annuler le contrat en cours de travail si la qualité du travail ne satisfait pas les exigences demandées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2.2 Réception invitation écrite : Location de niveleuse

Considérant l'adoption de la résolution 2008-135, adoptée le 5 mai 2008, soit une demande d'appel d'invitation écrite pour le taux horaire de location d'une niveleuse pour les travaux de rechargement incluant l'opérateur et tous frais reliés;

Considérant que cette demande vise les travaux qui seront exécutés en commençant à la fin du périmètre urbain du secteur de Gould (après le cimetière) en poursuivant en direction sud vers la ville de Scotstown;

Considérant que 1 soumission a été reçue, soit :

| | Nom de l'entrepreneur | Taux horaire sans les taxes | Frais de transport |
|---|-----------------------------|-----------------------------|--------------------|
| 1 | Excavation Gagnon et Frères | 112,00 \$ | 300 \$ la fois |

2008-157

Il est proposé par le conseiller Deprés, appuyé par le conseiller Marois et résolu de procéder à l'acceptation de la soumission de la compagnie Excavation Gagnon et Frères pour la location d'une niveleuse de marque et modèle : Champion 740A avec scarificateur au taux horaire de 112 \$ de l'heure plus les taxes incluant le scarificateur.

Les frais de transports sont de 300 \$ plus les taxes chaque fois pour un maximum de 2 transports.

Les travaux visés seront exécutés en rapport avec les travaux de rechargement et directement relié à l'échéancier visé par le rechargement de la route 257. L'entrepreneur aura l'obligation de commencer les travaux de nivellement de cette dite demande d'invitation écrite selon les directives de la municipalité du Canton de Lingwick et/ou de son représentant. La municipalité du Canton de Lingwick devra aviser l'entrepreneur du début des travaux 24 heures à l'avance.

La municipalité se réserve le droit d'annuler le contrat en cours de travail si la qualité du travail ne satisfait pas les exigences demandées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2.3 Réception invitation écrite : Location de compacteur

Considérant l'adoption de la résolution 2008-135, adoptée le 5 mai 2008, soit une demande d'appel d'invitation écrite pour le taux horaire de location d'un compacteur pour les travaux de rechargement incluant l'opérateur et tous frais reliés;

Considérant que cette demande vise les travaux qui seront exécutés en commençant à la fin du périmètre urbain du secteur de Gould (après le cimetière) en poursuivant en direction sud vers la ville de Scotstown;

Considérant que 2 soumissions ont été reçues, soit :

| | Nom des entrepreneurs | Taux horaire sans les taxes | Frais de mobilisation |
|---|------------------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| 1 | Excavation Gagnon et Frères | 84,00 \$ | 200 \$ la fois |
| 2 | Les Constructions Léo Barolet inc. | 85,00 \$ | Aucun |

2008-158

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de procéder à l'acceptation de la soumission de la compagnie Les Constructions Léo Barolet inc. pour la location d'un compacteur ayant 60 pouces de compaction au taux horaire de 85 \$ de l'heure plus les taxes. Aucun frais de transport n'est spécifié dans la soumission.

Les travaux visés seront exécutés en rapport avec les travaux de rechargement et directement reliés à l'échéancier visé par le rechargement de la route 257. L'entrepreneur aura l'obligation de commencer les travaux de compaction visés par cette demande d'invitation écrite selon les directives de la municipalité du Canton de Lingwick et/ou de M. Renald Lessard, son représentant. La municipalité du Canton de Lingwick devra aviser l'entrepreneur du début des travaux 24 heures à l'avance.

La municipalité se réserve le droit d'annuler le contrat en cours de travail si la qualité du travail ne satisfait pas les exigences demandées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2.4 Engagement : signaleur et travaux connexes

Considérant les travaux qui seront exécutés en commençant à la fin du périmètre urbain du secteur de Gould (après le cimetière) en poursuivant en direction sud vers la ville de Scotstown;

Considérant que la municipalité a fait distribuer un publipostage concernant une offre d'emploi visant l'engagement de deux personnes pour combler des postes occasionnels sur appels lors des travaux de réhabilitation de la route 257 en direction sud vers la Ville de Scotstown;

2008-159

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu d'autoriser l'engagement des personnes suivantes :
Geneviève Polard-Boisvert
Yvon Laberge

Pour une durée approximative de l'emploi : du 19 mai 2008 au 15 août 2008 – du lundi au vendredi, le tout sous la supervision du responsable de chantier, Renald Lessard, ils doivent travailler en collaboration avec ce dernier.

Le travail consistera à prendre des mesures, signaler et diriger la circulation lors des travaux de rechargement et/ou de creusage de fossés et toutes autres tâches connexes. Le travail est sur appel et le nombre d'heures est variable pendant la durée de l'emploi.

Le salaire minimum, soit 8,50 \$ de l'heure est fixé.

Ces personnes devront remplir une feuille de temps ainsi qu'un rapport journalier qui devront être remis au bureau municipal hebdomadairement.

L'employé devra donner au conseil un préavis de départ de cinq (5) jours avant de quitter l'emploi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2.5 Achat de fournitures : piquets, peinture, crayons feutre, etc.

Considérant les travaux qui seront exécutés en commençant à la fin du périmètre urbain du secteur de Gould (après le cimetière) en poursuivant en direction sud vers la ville de Scotstown;

Considérant que certaines fournitures seront nécessaires lors des travaux, telles que peinture, crayons feutres, piquets, signalisation, location d'outils, etc.;

2008-160

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu d'autoriser l'engagement de dépenses pour un montant de 500 \$ de façon mensuelle.

Monsieur Renald Lessard, responsable de la supervision des travaux est autorisé à faire les achats et/ou location des fournitures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2.6 Achat de ponceaux

Considérant les travaux qui seront exécutés en commençant à la fin du périmètre urbain du secteur de Gould (après le cimetière) en poursuivant en direction sud vers la ville de Scotstown;

Considérant que des ponceaux doivent être remplacés ou rallongés;

2008-161

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que la municipalité fasse l'achat des ponceaux décrits ci-dessous auprès des compagnies mentionnées après qu'une vérification de l'inventaire des ponceaux au garage municipal aura été faite :

| | | |
|-------|--------------|---|
| # 890 | Remplacement | 44 pieds longueur x 30 pouces de diamètre + manchons |
| | | Centre du ponceau Courval inc. <u>plastique classe 320</u> |
| | | 3 ponceaux de 6 mètres = 603 \$ + taxes = 680,64 \$ |
| | | /chaque x 3 = 2 041,92 \$ |
| | | 2 manchons 30 pouces diamètre = 63 \$ + taxes = 71,11 \$ / |
| | | chaque x 2 = 142,22 \$ |
| | | Total : 2 184,14 \$ taxes incluses |
| # 889 | Rallonger | 8 pieds longueur x 24 pouces de diamètre |
| | | Les industries de ciment la Guadeloupe inc. <u>ciment classe 4</u> |
| | | Prix au mètre linéaire = 145 \$ + taxes = 163,67 \$ |
| | | /chaque x 2,44 mètres = 399,35 \$ |
| | | Total : 399,35 \$ taxes incluses |
| # 885 | Rallonger | 8 pieds longueur x 24 pouces de diamètre + collet |
| | | Centre du ponceau Courval inc. <u>tôle ondulée 14 ga</u> |
| | | Prix : 531 \$ = 6 mètres |
| | | 1 ponceau de 6 mètres = 531 \$ + taxes = 599,37 \$ taxes incluses |
| | | 1 collet 24 pouces diamètre = 36 \$ + taxes = 40,64 \$ taxes incluses |
| | | Total : 640,01 \$ taxes incluses |
| # 881 | Remplacement | 40 pieds longueur x 30 pouces de |

diamètre + manchons

Centre du ponceau Courval inc. plastique classe 320

Prix : 661 \$ = 6 mètres

2 ponceaux de 6 mètres = 603 \$ + taxes = 680,64 \$

/chaque x 2 = 1 361,28 \$

2 manchons 30 pouces diamètre = 63 \$ + taxes = 71,11 \$ /

chaque x 2 = 142,22 \$

Total : 1 503,50 \$ taxes incluses

879 Rallonger 8 pieds longueur x 18 pouces de diamètre

Les industries de ciment la Guadeloupe inc. ciment classe 4

Prix au mètre linéaire = 86 \$ + taxes = 97,07 \$ /chaque

x 2,44 mètres = 236,85 \$

Total : 236,85 \$ taxes incluses

Aucun frais de livraison ne sera facturé.

Pour un montant total de 4 963,85 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2.7 Signalisation

Considérant les travaux qui seront exécutés en commençant à la fin du périmètre urbain du secteur de Gould (après le cimetière) en poursuivant en direction sud vers la ville de Scotstown;

Considérant qu'il est nécessaire d'installer la signalisation adéquate lors de travaux sur le réseau routier;

2008-162

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu d'autoriser la location de 14 panneaux de signalisation obligatoire pour indiquer les travaux sur le réseau routier.

Les panneaux nécessaires seront loués auprès de la compagnie Signalisation de l'Estrie au coût de 0,75 \$ par panneaux par jour incluant le pied pour un tarif de 11,86 \$ par jour incluant les taxes ainsi que toutes autres fournitures pour signaler les travaux en cours et/ou pour diriger la circulation lors des travaux.

Monsieur Renald Lessard, responsable de la supervision des travaux est autorisé à louer le matériel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2.8 Heures supplémentaires – travail de bureau

2008-163

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de modifier le contrat de travail de Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière pour une période indéterminée de la façon suivante : comptabilité reliée aux travaux exécutés sur la route 257.

Une banque d'heures d'un maximum de 70 heures est autorisée aux mêmes conditions que le contrat de travail et celles-ci seront monnayables ou reprise en temps en accord avec l'employé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. Démission du contremaître

Le 13 mai 2008, Monsieur Alain Bouffard, contremaître a remis une lettre à l'effet qu'il ne renouvelle pas son contrat.

2008-164

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Poulin et résolu d'accepter la démission de Monsieur Bouffard.

La dernière journée de travail est le 30 mai 2008 tel que spécifié à son contrat de travail actuel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

- 2008-165 4. **Contremaître par intérim, employé temporaire**
Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Després et résolu de modifier le contrat de travail de M. Sylvio Bourque pour une période indéterminée de la façon suivante : M. Bourque agira à titre d'inspecteur municipal et de chef d'équipe et sa rémunération est fixée pour un salaire hebdomadaire de 694,58 \$ et l'indemnité de vacances sera de 6%.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

- 2008-166 5. **Ouverture de poste**
Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu de faire paraître une offre d'emploi pour un poste d'inspecteur en voirie & chef d'équipe dans La Tribune les samedis 24 et 31 mai 2008 et la prochaine édition pour les journaux Le Haut-St-François et l'Écho de Frontenac. Cette offre d'emploi pourra également paraître sur les sites internet d'Emploi Québec et autres. Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 juin 2008 à 15 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ajout d'un point à l'ordre du jour : Travaux de débroussailleuse – Route 257

Les membres du conseil étant tous présents;

- 2008-167 Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu d'accepter l'ajout d'un point à l'ordre du jour : Travaux de débroussailleuse – Route 257.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Travaux de débroussailleuse – Route 257

Considérant que les travaux prévus pour la route 257 pour le creusage de fossés doit débuter dans les prochains jours;

- 2008-168 Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Després et résolu de retenir les services de Excavation et Transport Stéphane Nadeau d'East Angus pour des travaux de débroussaillage pour des travaux qui seront exécutés en commençant à la fin du périmètre urbain du secteur de Gould (après le cimetière) en poursuivant en direction sud vers la ville de Scotstown sous la supervision de M. Renald Lessard, surveillant du chantier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. **Période de questions**
Aucune question n'est posée.

7. **Levée de la séance.**
Il est proposé par le conseiller Gilbert, que la levée de la session soit prononcée. Il est 19 h 52.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné, Mairesse

Monique Polard, directrice générale

et secrétaire-trésorière